

Section canadienne de
l'Assemblée parlementaire
de la Francophonie



Canadian Branch of the
Assemblée parlementaire
de la Francophonie

Rapport de la Section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie

**27^e Conférence des Nations Unies sur les changements
climatiques**

Charm el-Cheikh (Égypte)

Les 10 et 11 novembre 2022

Rapport

La délégation parlementaire de la Section canadienne qui a participé à la 27^e Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Charm el-Cheikh (Égypte), les 10 et 11 novembre 2022, a l'honneur de présenter son rapport.

La délégation de la Section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (ci-après la Section canadienne) était composée de **Francis Drouin**, député, président de la Section canadienne et Président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (ci-après l'APF).

RÉUNION DE CONCERTATION PARLEMENTAIRE FRANCOPHONE À L'OCCASION DE LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Cette réunion de haut niveau, qui a eu lieu au Pavillon de la Francophonie, avait pour thème « Synergies entre les parlements et gouvernements pour une action climatique accélérée pour les pays francophones ». L'événement a été organisé conjointement par l'APF et l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD). Il visait à mettre à profit la dynamique de contribution à l'information et à la sensibilisation des parlementaires francophones, et à permettre à ces derniers de jouer efficacement leur rôle de décideurs politiques et de construire une position commune francophone.

L'atelier a réuni plusieurs ministres et présidents d'assemblée ainsi qu'une soixantaine de participants francophones. Il avait pour but d'informer et de sensibiliser aux objectifs de la Conférence afin que les participants puissent accélérer la ratification de l'Accord de Paris et sa transposition dans les législations nationales. L'atelier avait également pour objectif d'inviter les parlementaires et les autres participants à faire connaître les avancées déjà obtenues en la matière dans leur propre pays.

La séance a été ouverte par M. **Francis Drouin**, Président de l'APF, M^{me} Angélique Ngoma, Présidente de la Commission de la coopération et du développement de l'APF, et M. Geoffroi Montpetit, Administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie.

La première partie de l'atelier a permis aux intervenants de présenter les points majeurs de l'Accord de Paris et la deuxième partie a donné lieu à des discussions sur de grands enjeux des négociations de la COP27. Les participants ont quant à eux pu témoigner de l'urgence climatique, au regard de catastrophes auxquelles font face leurs pays respectifs. Les thèmes relatifs à la finance climatique, aux transferts de technologies et à la solidarité francophone avec les pays les plus vulnérables aux effets des changements climatiques ont également été abordés.

L'activité s'est conclue par une allocution de M. Bruno Fuchs, Secrétaire général parlementaire par intérim de l'APF. Il a notamment lancé le projet de corpus législatif de l'APF sur la thématique des changements climatiques. En collaboration avec l'IFDD, ce projet a pour vocation de servir de base de données pour les parlements membres de l'APF qui souhaitent légiférer sur la thématique climatique en s'inspirant des avancées législatives déjà réalisées dans les autres nations francophones.

Respectueusement soumis,

Francis Drouin, député

Président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie
Président de la Section canadienne de
l'Assemblée parlementaire de la Francophonie

Dépenses de voyage

ASSOCIATION	Section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie
ACTIVITÉ	27 ^e Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques
DESTINATION	Charm el-Cheikh (Égypte)
DATES	Les 10 et 11 novembre 2022
DÉLÉGATION	
SÉNAT	
CHAMBRE DES COMMUNES	Francis Drouin*
PERSONNEL	
TRANSPORT	155,00 \$
HÉBERGEMENT	0,00 \$
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	112,79 \$
CADEAUX OFFICIELS	0,00 \$
DIVERS	0,00 \$
TOTAL	267,79 \$

**La plupart des dépenses ont été prises en charge par l'APF.*